ROUBAIX

La Ligue des familles nombreuses

Dans sa réunion du 4 janvier, le Comité de la Ligue a décidé de créer à Roubaix une organisation complète en créant des sections dans les divers quartiers de la ville.

Le Comité serait donc désireux de recevoir les propositions de pères de famille actifs, qui accepteraient de se charger de la constitution d'un Comité de quartier.

Il est rappelé que la Ligue n'a aucun caractère politique ou religieux. Elle poursuit seulement son but, qui est l'amélioration de la situation des familles nombreuses.

UNE EXPLOSION DE BENZINE

dans un atelier de piqûrage

L'INCENDIE EST RAPIDEMENT CIRCONSCRIT

Un incendie, déterminé par une explosion de benzine, s'est déclaré jeudi après-midi dans l'atelier de piqûrage de M. Henri Prouvost, fabricant, 22, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Il était trois heures et quart. Une ouvrière nettoyait une pièce d'étoffe à l'aide de benzine. La bouteille dont elle se servait vint, paraît-il, à tomber, et le liquide se répandit sur le sol. Des gouttes tombées à proximité du poêle s'enflammèrent au contact de la chaleur et provoquèrent, croit-on, une explosion.

En quelques secondes, l'atelier de piqûrage fut rempli d'une épaisse fumée, et tandis que les ouvrières effrayées s'enfuyaient, les flammes gagnèrent les rayonnages et les pièces sur lesquelles le personnel travaillait.

Les pompiers prévenus par téléphone arrivèrent quelques minutes après avec la pompe automobile, sous la conduite du lieutenant Baudet et d'adjudant Craye. Ils mirent avec une extrême rapidité deux lances en batterie et attaquèrent avec énergie l'incendie.

Moins d'un quart d'heure après leur arrivée, tout danger était conjuré.

On ne sera fixé que dans quelques jours sur l'importance des dégâts. Dans l'atelier se trouvait en effet une certaine quantité de pièces destinées au piqûrage, et d'autres pièces d'étoffes qui y avaient été remisées provisoirement. Toutes ont en effet plus ou moins souffert des flammes et de l'eau. Le rayonnage et le plafond sont été en partie consumés.

Un inventaire minutieux est nécessaire pour déterminer exactement les dégâts causés par l'explosion.

Disons tout de suite que les pertes sont couvertes par plusieurs assurances et que le personnel ne sera pas réduit au chômage.

Le premier vendredi du mois. — Nous rappelons qu'à l'occasion du premier vendredi du mois, un Salut solennel spécialement réservé aux hommes et aux jeunes gens, sera chanté dans toutes les paroisses de Roubaix. Nous engageons vivement tous les Catholiques à y assister.

Fédération républicaine anti-collectiviste de Roubaix. — La liste électorale en 1912. — Nous recevons la communication suivante:

« La période d'inscription est actuellement ouverte jusqu'au 4 février, à minuit. Nous engageons vivement nos amis qui, pour quelque cause que ce soit, ne sont pas inscrits sur la liste électorale, de se hâter à le faire. Ceux qui ne pourraient se rendre eux-mêmes à la Mairie, n'ont qu'à s'adresser au siège de la Fédération républicaine anti-collectiviste, rue des Lignes, 6, qui se chargera de procéder à leur inscription.

Les intéressés devront être munis des pièces justificatives ci-après : 1. extrait de naissance ou livret de mariage, ancienne carte d'électeur ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption ; 2. un récépissé de changement de domicile ou une pièce justifiant d'une adresse de résidence de six mois à Roubaix (livret ou quittance de loyer.

Les naturalisés devront produire leur acte de naturalisation. »

Echantillons de tissus « draperie » allemands à consulter. — Une collection de 623 échantillons de tissus « draperie » de provenance allemande et de vente courante en Belgique, a été formée par la Chambre de Commerce française de Charleroi et déposée au Secrétariat de la Chambre de Commerce de Roubaix, pour être tenue, jusqu'au 25 janvier courant, à la disposition des Industriels et commerçants qui voudront la consulter.

Les recettes de l'Octroi en 1911. — Vins et Cidres, en 1911, 47.856 fr. 83 ; 1910, 62.059 f. 70. — Alcools, 1911, 312.388 f. 42 ; 1910, 299.133 f. 24. — Bière, 1911, 664.959 f. 60 ; 1910, 629.873 f. 98. — Viande, 1911, 418.724 f. 09 ; 1910, 433.679 f. 04. — Autres comestibles, 1911, 219.857 fr. 08 ; en 1910, 202.571 f. 46.

Combustibles, en 1911, 184.010 fr. 28 ; 1910, 192.045 fr. 88.

Fourrages, en 1911, 206.328 f. 04 ; 1910, 200.643 f. 97. — Bois, 1911, 140.949 f. 08 ; 1910, 94.870 f. 14. — Matériaux, 1911, 293.497 f. 72 ; 1910, 284.985 f. 39. — Métaux, 1911, 175.266 f. 26; 1910, 170.075 f. 29. — Objets divers, 1911, 59.200 f. 88 ; 1910, 54.918 fr. 55.

Le produit total de l'Octroi s'élève à 2.723.030 fr. 29, en augmentation de 163.000 f. sur les évaluations budgétaires, et de 97.000 francs environ sur les recettes de 1910.

A l' « Union des Travailleurs ». — La société chorale l' « Union des Travailleurs », dont le siège est chez M. Albert Tiers, boulevard Gambetta, reçoit, ce soir vendredi, à 8 h., en son local, son nouveau chef, M. Camille Stien, lauréat du Conservatoire de Lille, professeur de piano, solfège et orgue.

M. Stien jouit avec juste raison d'une renommée qui laisse bien augurer. Sous son habile et énergique direction l' « Union des Travailleurs » continuera d'être considérée comme un des « meilleurs chorals » de Roubaix.

Le journal la « Croix » est heureux d'adresser en cette circonstance au sympathique chef ses meilleurs vœux pour qu'il conduise la société vers de nouvelles victoires.

ORPHÉE PIANO comporte 7 1/3 octaves, trois pédales forti, piano céleste. Instrument d'art unique. Vente exclusive **Maison Marcelli**, Roubaix. 0179-1

A propos des fêtes de quartier. — On se souvient qu'à la dernière séance du Conseil municipal, M. Wattremez, de la minorité socialiste, demanda l'inscription au budget d'un crédit de 18.000 francs ou d'au moins de 12.000 francs pour l'organisation de fêtes dans les différents quartiers de la ville.

Sa proposition fut repoussée ; d'où affiches et protestations.

Dans sa réponse, M. Motte eut au faire observer à M. Wattremez que le crédit demandé eût pu être facilement accordé si la Ville de Roubaix n'avait pas dû payer près de 13.000 francs en indemnité aux commerçants qui ont subi des déprédations à la suite des manifestations de la vie chère. On sait que ce sont les petits commerçants qui ont été particulièrement touchés par ces troubles... sur l'origine desquels M. Wattremez pourrait nous documenter.

Jolies statuettes de piété. Cartes postales religieuses, à la LECTURE POPULAIRE, 36, Grande-Rue.

Une mauvaise chute. — Le docteur Disse a fait admettre à l'hôpital de la Fraternité un manœuvre de maçon, Jules Carpeaux, 70 ans, demeurant rue Ste-Elisabeth, cour Duforest, à Roubaix. Ce vieillard a fait une chute si malencontreuse qu'il s'est froissé plusieurs côtes.

La fillette grièvement brûlée. — Le docteur Dubois, craignant des complications, a fait admettre, jeudi matin, à l'hôpital de la Fraternité la petite Angèle Bondroit.

Montre volée. — Amélie Rocq, femme Desplanque, demeurant 32, rue Ste-Elisabeth, se trouvait à court d'argent. Pour s'en procurer, elle crut ingénieux de s'emparer d'une montre en or appartenant à sa propriétaire, Mme Delahaye. Puis elle s'en fut l'engager au Mont de Piété. Mais le pot aux roses fut découvert. La femme Desplanque dut avouer le vol.

Elle a été laissée en liberté, après s'être vu dresser pécès-verbal par M. Faisant, commissaire de police.

Tribunal de simple police

Audience du 4 janvier 1912

Présidence : M. MAUGER, juge de paix

Ministère public : M. LACHE, commissaire de police

M. Emile Simon a omis d'éclairer l'arrière de son automobile, 3 fr. d'amende; 2 fr. à Louis Desmarécaux, chauffeur à Roubaix, pour abandon de sa voiture et à Alfred Platteau, de Wasquehal, pour excès de vitesse.

Pour entraves à la circulation des tramways, 2 fr. d'amende à Arthur Marchals, de Tourcoing; Albert Dubois, de Wattrelos; Clovis Bourgeois et Auguste Lépine.

Pierre Masquelier et Emile Degraeve ont mis en circulation des voitures dépourvues de plaques réglementaires: 2 fr. d'amende ainsi qu'à leurs domestiques et aux frères Hennebois pour le même motif.

Pour avoir contrevenu aux arrêtés sur la divagation des chiens, sont condamnés à des amendes de 2 et 3 fr. : Marie Pluquet, de Wattrelos ; Charles Godelle, cabaretier; Désiré Debal, peintre ; Léopold Vancauteren, Pierre Deckmyn, veuve Farvacque, Stanislas Debusschere, Henri Verstraete, de Wattrelos.

Eugène Delcroix, mouleur et cabaretier, a laissé danser dans son estaminet. 2 fr. d'amende.

Léon Nollet a fermé son estaminet après l'heure, 2 fr. d'amende.

Jules Dubus, de Leers; Cyrille Desmet, de Wattrelos; Emile Masure, de Roubaix; Pierre Malfait, de Thumesnil, sont poursuivis pour ivresse. 2 fr. d'amende.

Georges Durieux, terrassier à Roubaix, a battu sa femme. 2 jours de travail.

M. Mestraillet, directeur de la fonderie Lepoutre, est poursuivi pour insuffisance de ventilation des meules d'émeri et défaut d'aération du brasero. 5 amendes de 2 francs.

M. Liétard, directeur du tissage Lepoutre, a fait porter une trop lourde ensouple à un jeune homme de 16 ans. 5 fr. d'amende.

Louis Delmasure, fabricant de sacs, est poursuivi pour mauvais entretien de son atelier, défaut de ventilation des machines à battre les vieux sacs, etc. 7 amendes de 2 fr.

Henri Morel, retordeur, est également poursuivi pour insuffisance de ventilation, 2 fr. d'amende.

Emile Ducoulombier a fait traîner une trop lourde charrette à bras par un gamin de 13 ans et demi. 5 fr. d'amende.

—(o)—

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT THOMAS LILLE 0226

du 4 janvier

Naissances. — Achille Caudde, rue de Bouvines, c. Fontier, 16. — Simone Gydé, 20, rue Linnée. — Irène Hennebo rue d'Anzin, c. Gérard, 5. — Adolphine Dewulf, rue de Beaurewaert, 19. — César Arnout, rue Buffon, 2. — Solange Willem, rue des Longues-Haies, c. Caquant, 3. — Michel Dupont, 16, rue de Lille.

Mariages. — René Defives à Lille et Hélène Devernay, boulevard de Douai, 4. — Gaston Verdonck, place Carnot, 8 et Zulma Boulanger, rue Lacroix, cité Immobilière,20.

Décès. — Julie Cerisier, 71 ans, gouvernante, boulevard du Cateau, 4. — Frédéric Lesaffre, 65 ans, tisserand, rue St-Louis, 40. — J.-B. Decourcelle, 61 ans, tisserand, rue de l'Ommelet, c. Lehouc. — Edouard Secheroux, 82 ans, rue Blanchemaille. — Appoline Duhant, 5 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 283, c. Debaisieux, 4. — Anatalie Poyblant, 77 ans, rue Blanchemaille.

SAVON N.-D. DE LA TREILLE

Savon pur pour le linge et le ménage

AVEC SACHET PARFUMÉ. — Victor Vaissier 0237

WATTRELOS. — du 3 janvier. — Naissance. — Robert Letrangre, rue Couteau.

Mariage. — Georges Masure, employé au Chemin de fer et Germaine Dubreu, s. p.

CROIX

Paroisse Saint-Martin. — Pendant l'année 1911, il a été baptisé 160 enfants ; enregistré 78 mariages et 106 sépultures, dont 82 d'adultes et 24 enfants au dessous de 7 ans.

L'an nouveau aux Jardins Ouvriers. — Au seuil de 1912, la grande famille des Jardins ouvriers croisiens s'était réunie dans la salle des fêtes du Cercle catholique de la rue de la Fontaine. Trois cents personnes au bas mot composaient cette réunion intéressante que présidait l'infatigable présidente de l'Œuvre, Mme Frédéric Delloue, entourée des dames bienfaitrices. Comme les enfants des jardiniers devaient avoir leur part à la fête, on avait élevé un superbe arbre de Noël dont les feux brillants convergeaient avec les yeux brillants des gamins et gamines. Un phonographe, à qui avait été confié la partie récréative, s'est acquitté à la satisfaction de tous de son rôle difficile, puis des bambins lurent des compliments pour remercier Mme Delloue de leur avoir procuré un petit coin de terre où, pendant que le papa y travaille avec ardeur, eux, les privés d'air, remplissent leurs poumons de cet élément jeté par le Bon Dieu dans l'espace pour le pauvre comme pour le riche.

Très émue par ces témoignages de reconnaissance, la dévouée présidente de l'Œuvre remercia tout le monde, et les bambins qui avaient récité les compliments et les mamans qui les avaient composés. Elle félicita toutes les familles du bon esprit qui régnait entre elles et qui avait, jusqu'ici, permis le mouvement sans cesse ascendant de l'Œuvre et de ses annexes. Les Jardins ouvriers sont actuellement au nombre de 140 ; c'est un beau chiffre et combien faut-il d'efforts persévérants au Comité pour trouver les ressources nécessaires à leur maintien ; la Mutualité maternelle qui a distribué 350 fr. en 1911 ; la Goutte de Lait, l'économe ménagère ; la Mutualité en cas de décès, etc., sont en prospérité. Vers fin janvier, la Consultation des Nourrissons sera définitivement établie...

Après la causerie, Mme Delloue annonça, que grâce à la générosité de M. Nelson, commissaire-général de la République Argentine à l'Exposition de Roubaix, une loterie où tout le monde gagnerait allait être tirée : elle le fut immédiatement et chacun se retourna avec des lots d'épicerie ; les gamins reçurent une abondante distribution de gâteaux, chocolat, etc., de l'Argentine... qui les mit en joie et leur faisant entrevoir les merveilles... de ce pays.

Accidents de travail. — Un conducteur de pains des Rentreurs, Henri Henwaert, 17 ans, rue Cugnot, à Hem, s'est fait une entorse au genou droit. 20 jours de repos. Docteur Desrousseaux.

— Un teinturier de chez Cocheteux frères, Alfred Mange, 18 ans, rue de l'Industrie, à Hem, a été brûlé au pied droit par de l'eau bouillante. 15 jours de repos. Docteur Coubronne.

— Un frappeur de chez Seynave-Dubocage, Paul Tricot, 2 ans, d'Hem, a eu l'index droit comprimé entre l'enclume et un marteau. 15 jours de repos. Docteur Coubronne.

CROIX. — Du 4 janvier. — Naissances. — Charles Demeulemeester, fort Boulangé, 1. — Denise Lutun, rue du Téléphone, 14.

WASQUEHAL

Réunion du Conseil municipal. — C'est aujourd'hui vendredi, à 8 heures du soir, qu'aura lieu la réunion du Conseil municipal annoncée et remise depuis quelques jours.

Accidents du travail. — Un ouvrier de la Filature du Nord, Emile Lefebvre, 35 ans, a eu l'index droit comprimé entre la corde qu'il remettait et la gorge de la poulie. 12 jours de repos. Docteur Demoulin.

— Un ouvrier de la Teinturerie Hannart frères, Henri Tys, 42 ans, demeurant à Flers, s'est fait une piqûre au pouce droit. 8 jours de repos. Docteur Butin.

— Un ouvrier de l'usine Eycken et Leroy, Auguste Dègle, 26 ans, demeurant à Roubaix, a été blessé à la jambe droite par la chute d'une plaque de tôle. 15 jours de repos. Docteur Masure.

— Un ouvrier de la teinturerie Hannart, Albert Dufossez, 19 ans, a reçu sur le pied un rouleau qui lui a occasionné de profondes contusions. Le blessé a reçu les premiers soins au laboratoire de l'usine. 10 jours de repos. Docteur Surmont.

Un feu de cheminée. — Jeudi vers dix heures, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Georges Lepers-Lucq, place de la République. La vétusté de ces constructions pouvait faire craindre un incendie, mais grâce au sang-froid de la famille Lepers, le danger en a été conjuré.

Mouvement de la population en 1911. — D'après le recensement de 1911, la commune compte 7.018 habitants. — La population de la paroisse centrale (St-Nicolas), est de 4.200 ; celle de la paroisse St-Clément, de 2.818.

Dans la paroisse St-Nicolas, en 1911, il y a eu 98 baptêmes, 33 mariages et 78 décès.

WASQUEHAL. — du 15 au 31 décembre. — Naissances. — Edmond Derasse. — Raymond Nouwiart. — Georges Bossuyt. — Robert Constant.

Mariage. — J. Massa et Emma Rollé.

Décès. — Léopold Dauberchies, 83 ans. — Clémence Spitaels, 74 ans. — J.-B. Constant, 35 ans. — Arthur Borremans, 27 ans. — Georges Demelaine, 31 ans. — Mathieu Gilson, 28 ans.

TOURCOING

ÉTRENNES des EXILÉS

(7e Liste). — Mme Destombes-Dalle, 10 fr. ; Mme Trentesaux-Destombes, 10 fr. ; Mme Trentesaux-Van Elslande, 10 fr. ; Mme Trentesaux-Flipo, 10 fr. ; M. A. Delesalle (Lille), 50 fr. ; Mme Henri Delesalle (Lille), 10 fr. ; Mme Bigo-Paquin (Marcq), 10 fr. ; Mme Joseph Flipo, 20 fr. ; M. Peckre-Petit et ses enfants, 108 fr. ; M. et Mme Leroux-Denniel, 10 fr. ; M. et Mme Lefebvre-Lemaire, 5 fr.; M. et Mme Rémy-Reerschieter, 5 fr. ; Mme J.-B. Desurmont, 10 fr. ; M. et Mme Defebvre, 2 fr. ; Anonyme, 2 fr. ; Mme Amand Flipo, 5 fr. ; M. et Mme Loridant-Mulliez, 5 f. ; Mlle Devémy, 5 fr. ; Mme Panet, 2 fr. ; Mme v^e Bara, 2 fr. ; Mme Edouard Marescaux, 2 fr.; M. J. Thy, 10 fr.

ORFÈVRERIE argent et métal argenté v^e ROMMENS-VANZEVEREN, 13, Gde-Place 0210

Un incendie. — Jeudi matin vers 9 heures, à la filature de M. Alphonse Pollet, rue de Bradfort, le feu a pris à une carde. Les ouvriers des métiers voisins ont pu s'en rendre maîtres. Les pompiers sont venus mais n'ont pas eu à intervenir.

Le métier a été détruit. Les dégâts s'élèvent de 7 à 8.000 francs. Il y a assurance.

Arrestation d'un escroc. — Mercredi après-midi, deux individus sonnaient aux maisons du boulevard Gambetta et de la rue Montyon et se faisant passer pour les éboueurs de la ville, sollicitaient leurs étrennes aux habitants. L'agent de police Florin, remarquant les allures étranges des deux quêteurs, leur demanda des explications ; mais ils prirent la fuite.

L'un d'eux fut arrêté. C'est Firmin Cuvillier, 26 ans, ajusteur, demeurant en logement rue de la Barbe-d'or, 28, à Roubaix.

M. Guichard, commissaire, a interrogé le prisonnier, qui a refusé de donner le nom de son camarade.

—(o)—

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 4 janvier

Naissances. — Maurice Welcomme, rue Pierre-Corneille, 5. — Jeanne Avet, rue de Rambervillers, 46. — Marcel Charlet, rue Desaix, 21. — Léa Delie, rue Rouget-de-l'Isle, 50.

Décès. — Elise Ducoulombier, 22 ans, s. p., rue de Roubaix, 55. — Louis Salens, 76 ans, s. p., rue d'Houbourdin, 25. — Germaine Dujardin, 17 ans, s. p., rue de la Boule-d'Or, 2. — Julien Demailly, 63 ans, s. p., rue Nationale, 122.

HALLUIN. — Du 4 janvier. — Naissances.— Jean et Jeanne Savoye, rue du Midi.

Décès. — Pierre Masselier, 78 ans, chemin de Neuville.

FOURRURES « Aux Deux Renards », 29, rue Esquermoise. — Ne pas confondre. Voir en dernière page. 0221

LILLE

Révolte de colons

A LA PRISON DE LOOS

M. Houeix a clôt son instruction concernant la mutinerie qui se produisit, au début du mois de décembre, à la colonie pénitentiaire de Loos.

Six colons comparaîtront le 12 janvier devant le tribunal correctionnel. Ce sont : Armand Hue, 16 ans ; Georges Minne, 18 ans ; Lucien Margotin, André Leplat, Arthur Perdriau, Maurice Delives, tous âgés de 17 ans.

Ils seront poursuivis, en vertu de l'article 230 du Code pénal, pour violences et voies de fait commises sur la personne des gardiens Daigre et Boche. Les peines qui leur seront infligées pourront varier de six mois à trois ans de prison.

Arthur Perdriau aura à répondre, en outre du délit de violences, du délit de bris de clôture.

Cheval emballé.— Jeudi après-midi, vers cinq heures et demie, René Dudenne, camionneur au service de M. Victor François, déménageur, rue des Arts, arrivait à la gare Saint-Sauveur avec une voiture attelée d'un cheval pour charger du mobilier.

Il s'absenta quelques instants, ce dont le cheval profita pour fuir au galop. L'animal s'engagea dans la rue de Paris, où la circulation était intense.

Voyant le danger que couraient les passants, l'agent Decottignies se jeta à la tête du cheval et réussit, non sans peine, à l'arrêter. Il fut vivement félicité par les personnes présentes.

Vols. — Il y a environ quinze jours, M. Raguenet, commerçant à Cambrai, se présentait accompagné d'un ami, chez M. Alfred Colette, négociant en bonneterie, rue des Fossés, 30, et se faisait livrer une certaine quantité de marchandises.

Huit jours plus tard, l'ami de M. Raguenet se présentait à son tour chez M. Colette, mais cette fois seul, et, au nom du négociant cambraisien, commandait et emportait tout un stock d'objets de bonneterie.

Ayant été avisé par M. Raguenet que cette commande était irrégulière, M. Colette fit rechercher l'homme.

Un de ses employés l'aperçut jeudi après-midi dans la rue de Béthune. Arrêté, le quidam déclara s'appeler Paul Lesieur, être âgé de 39 ans, voyageur de commerce, mais ne voulut pas indiquer son domicile. Il a été maintenu à la disposition de la Justice.

— M. Fleury Lalau, 24 ans, rue de l'Hôpital-St-Roch, 17, abandonnait hier, aux Halles-Centrales, une baladeuse qu'il avait louée à M. Janssens, square Ruault. Un rôdeur passa qui l'emmena.

Les boules roulent. — On a dérobé trois boules de billard valant 125 francs, chez M. Huson, cafetier, place du Palais Rihour.

Trouvaille. — Une petite bourse en argent contenant une certaine somme, a été trouvée mardi après-midi, au boulevard de la Liberté. — La réclamer chez Mme Henry, rue Denis-Godefroy, 5.

LOOS

Une marâtre.— Une ouvrière de filature, Lucie Seeten, 23 ans, habitant en garni au cabaret de l' « Epi de Soif », a quitté son appartement depuis lundi, abandonnant son enfant âgé de deux ans.

Des voisins charitables ont recueilli l'enfant.

La police recherche la mère dénaturée.

L'escroquerie aux étrennes. — Plusieurs vagabonds s'étaient concertés pour recueillir dans la commune, en se faisant passer pour balayeurs ou allumeurs de gaz, les étrennes que les habitants voulaient bien réserver à ceux-ci.

Mais on découvrit la supercherie et deux des vagabonds ont été arrêtés.

Ces individus, Eugène Boutillier, 40 ans, journalier, et Maurice Soyer, 23 ans, journalier à Houplin, ont été trouvés porteurs d'une certaine somme d'argent, fruit de leur escroquerie.

Ils ont été conduits à Lille mercredi matin.

ARMENTIERES

Accidents. — Mlle Marie Dumortier, 15 ans, de Bois-Grenier, coup d'élette au majeur droit; plaie.

— Hortense Tenneur, 26 ans, épeuleuse, demeurant à Houplines, majeur gauche pris et blessé dans son métier.

Epidémie chevaline. — Un cheval, appartenant à un gendarme d'Armentières, est mort au début de la semaine de la pasteurellose contractée aux grèves de Tourcoing. Les sept chevaux restant à la caserne sont à présent contaminés.

HOUPLINES

Tentative de reprise à la filature Mahieu. — Jeudi matin, à la demande de quelques ouvrières, on a remis en marche. Une soixantaine de femmes se sont présentées devant la porte. Aucune n'ayant osé rentrer, les feux ont été éteints à 8 heures.

DUNKERQUE

INQUIÉTANTE DISPARITION

D'UNE BARQUE DE PÊCHE

Depuis mardi on est sans nouvelles du bougre de pêche « Loubet », sorti par temps de brume pour tendre ses filets en rade.

Cette embarcation était montée par le patron, Georges Monthaye, 44, rue de la Paix, à Dunkerque, et le matelot Ernest Jeanssen, de Rosendael.

L'Inscription maritime a demandé des renseignements par télégramme aux ports du littoral. On n'a recueilli aucun indice permettant de retrouver l'embarcation.

Une escapade. — Dans la nuit du 17 au 18 décembre, deux gamins : Louis Vandestienne, 15 ans et Paul Tournier, 16 ans, se cachaient à bord du vapeur « Ville de Cette » qui, croyaient-ils, se rendait à Brest.

Mais au lieu de se rendre dans ce port, le steamer faisait route pour Toulon.

En pleine mer, les deux gamins sortirent de leur cachette et le capitaine, mis au courant du fait, les fit mettre au pain et à l'eau.

Ce menu sommaire fut toutefois amélioré le jour de Noël et le jour de l'An. A l'arrivée à Toulon, le capitaine a remis les deux voyageurs entre les mains de la police qui a prévenu par télégramme, leurs familles, que cette disparition n'avait pas autrement inquiétées !

Le **TAPIOCA INDIEN**, très fortifiant et très digestif, rend exquis tous les potages. 01116

VALENCIENNES

Le citoyen PORTOIS

PRÉSIDENT DU SYNDICAT

PREND LA FUITE ET... 12.000 FRANCS

Une enquête est ouverte en ce moment contre le président de la Société de secours mutuels des ouvriers mineurs de la Compagnie des Mines de Douchy, le délégué mineur Portois Désiré.

Une visite inattendue

Samedi dernier, M. Portois, qui est également trésorier de la Société, était avisé par M. l'ingénieur des mines, qui doit, aux termes de la loi de 1894, vérifier les comptes de la Société, de la venue de celui-ci.

Lorsque l'ingénieur arriva, il ne trouva pas M. Portois, et on lui déclara qu'il était parti depuis le matin.

Depuis il n'est pas revenu, et au début de la semaine deux administrateurs de la Société se rendaient à Valenciennes, auprès de M. le Procureur de la République, et déposaient une plainte pour détournement d'une somme d'environ 12.000 francs.

L'argent des mineurs

était en de bonnes mains

Il y a trois ans, Portois fut élu président de la Société, à la suite de manœuvres des socialistes. Depuis on n'exerçait pas trop de surveillance sur l'état de la caisse.

Les chefs du parti socialiste avaient en Portois une confiance aveugle.

Portois est marié et père de famille.

Chute mortelle. — Edmond Jouglet, 72 ans, a été trouvé mort, vers cinq heures du matin, au pied de l'escalier de la maison qu'il occupe, 18, rue du Cariot.

Il était rentré la veille vers onze heures et demie du soir. C'est probablement la nuit, en voulant descendre au rez-de-chaussée, qu'il aura glissé et dans sa chute se sera fracturé le crâne.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picottements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des TABLETTES DU DOCTEUR VATEL. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat de 1 fr. 35 adressé à M. BERTHIOT, rue des Lions, 14, à Paris. 060-1

CAMBRAI

NOUVELLES

Un vol de sept poules a été commis au préjudice de M. Clément Dénoyelle. La perte s'élève à 30 fr.

SELVIGN

Pour le gibelotte. — Trois lapins d'une valeur de 12 fr., ont été volés à M. Basquin François, maire de la commune.

— Six autres lapins ont été enlevés aussi chez M. Bouthemy Juvénal, qui éprouve de ce fait une perte de 16 fr.

ASSURANCE CONTRE LA MALADIE

Les personnes qui ont les bronches et les poumons faibles s'assurent, en quelque sorte, contre la maladie en faisant usage de la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Ce merveilleux médicament prévient toute aggravation, calme instantanément les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essoufflement, toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre 2 fr. 10 adressés à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris. 066

DÉPÊCHES de la NUIT

L'évasion du capitaine Lux

Berlin. — Les journaux de Glatz prétendent que le professeur Vermot, arrêté à Frankenstein, fut sergent dans la compagnie du capitaine Lux.

Quant à M. Vermot, il nie toute participation à l'évasion ; il n'a jamais eu de rapports avec le capitaine, et il est certain que la police l'a pris pour un autre, car il ne sait absolument rien.

L'affaire Marix

Rouen. — Toute l'audience de jeudi a été consacrée au réquisitoire de l'avocat général, qui a examiné les faits retenus et a conclu à la responsabilité du capitaine Marix.

La Cour a mis l'affaire en délibéré. Le jugement sera rendu le 20 courant.

L'ATTENTAT contre le garçon de recette

Le juge d'instruction a interrogé jeudi après-midi la femme Georges Botelli, demeurant chez Carouy, dit Leblanc.

Cette femme a prétendu ne rien savoir d'autre que ce qu'elle a déjà dit. Elle dit que Carouy est parti subitement le 28 décembre et que depuis elle n'a jamais eu de ses nouvelles.

Elle a demandé par l'intermédiaire de son avocat, sa mise en liberté provisoire.

CAROUY SERAIT PASSÉ A MONS

Mons. — Le patron d'un café de Mons, ayant cru remarquer une grande ressemblance entre un individu qui venait d'entrer dans son établissement et le portrait de Carouy publié par les journaux, voulut désigner cet individu à la police ; mais le consommateur, dont l'attention avait été mise en éveil, quitta précipitamment le café.

On croit qu'il a dû prendre le train à Lens-sur-Dendre pour se rendre à Gages, d'où il est originaire.

Mouvement administratif

M. Périer, préfet d'Alger, est nommé secrétaire général du gouvernement de l'Algérie ;

M. Lasserre, préfet de la Lozère, est nommé préfet d'Alger ;

M. Pugeault, sous-préfet de Compiègne, est nommé préfet de la Lozère.

UN CRIME A NEUILLY

Jeudi matin, vers huit heures, des mariniers ont repêché dans la Seine, devant la berge dite « Allée du Nord », à proximité de la plaine de Bagatelle, le cadavre d'un homme d'une cinquantaine d'années, correctement vêtu et dont le visage et le cou étaient tailladés de coups de couteau.

Dans les vêtements, dont les poches avaient été retournées, aucun papier, n'a été trouvé.

Sur le talus, près du quai, on a relevé des flaques de sang et des empreintes très visibles de chaussures à gros clous semblant appartenir à l'agresseur.

Le procureur a été avisé et la sûreté commence les recherches.

LA VICTIME EST RECONNUE

Dans l'après-midi on a réussi à identifier le mort, quoiqu'il fût complètement défiguré par les nombreuses et graves blessures du visage.

C'est M. Lemoine, demeurant 34, rue des Bourdonnais, à Paris. Il était employé chez un huissier de Puteaux, M. Villet.

Lemoine avait disparu depuis cinq jours.

On croit qu'il a été assassiné par des apaches.

Près de la gare de la Villette

DES OUVRIERS SONT SURPRIS PAR UNE RAME DE WAGONS

Trois victimes

Jeudi après-midi, vers trois heures, sur la ligne de l'Est, à Laubellure, près la gare de la Villette, au kilomètre 1530, des poseurs de la voie, qui étaient occupés à une réparation, ont été surpris par une rame de wagons en dérive.

Trois ne purent se garer.

L'un, Joseph Schneider, a été tué sur le coup. Deux autres ouvriers ont été blessés grièvement.

Le premier, Henri André, est mourant.

Escrime dangereuse

Châlons-sur-Marne. — Au cours d'un assaut, l'épée de son adversaire s'étant démouchetée, l'adjudant maître d'armes Jousse a été grièvement atteint à l'aisselle droite.

La plèvre a été traversée sans que le poumon soit atteint, mais l'état du blessé demeure très inquiétant.

L'attentat anarchiste de Liège

Bruxelles. — Les journaux annoncent l'arrestation d'un individu de nationalité allemande, Alexandre B..., qui avait raconté qu'il connaissait l'auteur de l'attentat.

B... logeait en compagnie d'un sieur W..., qui se prétendait détective anglais.

W... a disparu depuis l'arrestation.

Dans la valise de B... on a trouvé des brochures anarchistes.

L'affaire en est là.

NOUVELLE AGRESSION contre un garçon de recette

A BERLIN, L'ENGAISSEUR EST VICTIME D'UN DE SES COLLÈGUES

Berlin. — Jeudi après-midi, un garçon de recette, à Berlin, a été attiré dans un taxi-auto, par un employé de la même banque qui a tenté de l'étrangler avec un fil de laiton tressé.

Le garçon de recette réussit à se débarrasser et cria à l'aide.

Le meurtrier est arrêté. Il savait que sa victime avait en sa possession 40.000 marcks.

Le naufrage de l'« Emir »

Gibraltar. — La Cour de cassation a rendu son jugement dans l'action intentée, à la suite de la collision entre le vapeur français « Emir » et le vapeur anglais « Silverten », qui se produisit dans le détroit de Gibraltar en août dernier.

Considérant que la faute initiale incombe au vapeur « Emir », la Cour a repoussé la demande d'indemnité de 125.000 livres sterling demandée par la Compagnie propriétaire de l' « Emir » et l'a condamnée à tous les dépens.

Les vols postaux

Londres. — Une dépêche de Buenos-Ayres au « Lloyd » annonce que 26 sacs postaux ont disparu durant le transport, à Montevidéo, à bord de l' « Aragon », de la Compagnie Royale Mail.

LA RÉVOLUTION CHINOISE

New-York. — Une dépêche de Pékin au « New-York-Herald » déclare que la légation américaine a demandé télégraphiquement des troupes pour protéger la ligne de Chan-Suan-Taw à Pékin.

La situation en Portugal

LA PERSÉCUTION RELIGIEUSE

Lisbonne. — Divers propriétaires de la vallée de Cavallos, dans le district de Hautersem, ont été arrêtés pour avoir excité le peuple contre la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

L'Association de l'Enregistrement des Actes de l'état-civil a résolu de prendre l'initiative pour organiser des manifestations dans tout le Portugal contre l'attitude des évêques et le clergé catholique.

(HAVAS)

BOURSE DE BRUXELLES

DU 4 JANVIER 1912

FONDS D'ETAT, PROVINCES, VILLES	Ouvert.	Clôt.
Rente 3 %, 2e série	— —	88 50
Bruxelles 1902, 2,50 %	— —	97 —
Bruxelles 1905, 2 % lib.	— —	82 —
Anvers 1887, 2,50 %	— —	89 25
Anvers 1903, 2 %	— —	83 50
Gand, 2 %	— —	71 75
Liège 1860, 3 %	— —	— —
Liège 1897, 2 %	— —	74 50
Liège 1905, 2 %	— —	73 75
Congo lots 1888	— —	81 —
CHARBONNAGES		
Abhloz et Bon F.	— —	760 —
Amercœur (mars 1910)	— —	2125 —
Anderlues (30 septembre 10)	— —	— —
Bernissart (1er avril 1910)	— —	616 25
Bois-d'Avroy (4 avril 1910)	— —	— —
Bois Saint-Ghislain, act. pr.	— —	77 50
B.-E. Lambusart (2 nov. 1910)	— —	— —
Borinage Central (2 nov. 09)	— —	397 50
Charbon. belge (15 avril 09)	— —	442 50
Chevalière à Dour (2 mai 10)	— —	— —
Ce Furstemberg p., 1er mai 10	— —	— —
Ce Furstemberg n., 1er mai 09	— —	— —
Concorde (1er mai 1910)	— —	— —
Couchant du Flénu, 1er av.09	— —	143 —
Courcelles Nord (1er mai 10)	— —	1960 —
Espérance B.-B. (2 août 10)	— —	668 75
Fontaine Lévêque (2